

DANS LE CADRE DU SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
POSITION DE LA TABLE DES PARTENAIRES UNIVERSITAIRES SUR L'ASSURANCE QUALITE

Déclaration de la Table des partenaires universitaires (TPU)
Montréal, le 26 novembre 2012

Le Québec sort d'une crise sociale, une crise dont le cœur était une hausse des droits de scolarité de plus de 75%. Il est indéniable que le mouvement de contestation a débordé des seuls groupes étudiants. Tout un pan de la population s'est senti interpellé, particulièrement les divers syndicats présents sur les campus québécois. Bien des choses ont changé depuis, dont le gouvernement. Pour dénouer cette crise, tel qu'annoncé, le gouvernement du Québec a lancé un vaste processus de consultation qui culminera lors d'un Sommet sur l'enseignement supérieur au mois de février 2013. Ce sommet se veut un espace de dialogue où les groupes intéressés pourront présenter leurs positions et leurs solutions. Tout est sur la table, nous dit-on. Même la question de l'assurance qualité.

La Table des partenaires universitaires (TPU), en s'appuyant sur plusieurs études, sur les dangers, risques et dérives de ce modèle de gestion managérial importé du monde des entreprises, tient ici à réitérer sa position face à cette forme de gouvernance qui nie toute collégialité démocratique et qui est profondément étrangère aux universités. Nous ne sommes pas contre une saine reddition de comptes. Toutefois, nous dénonçons cette forme d'assurance qualité, un processus chronophage et qui génère une augmentation des coûts de gestion, une forme de contrôle bien mal adaptée à des institutions de création et de transmission du savoir.

En conséquence, nous déclarons :

« Que la TPU se positionne contre les mécanismes d'assurance qualité issus du milieu des entreprises, que face à cela elle réaffirme la nécessité d'assurer la liberté académique et l'autonomie des établissements et qu'elle défende le caractère public des institutions d'enseignement supérieur et de leur financement ».

La TPU est le regroupement le plus représentatif du monde universitaire québécois. Elle regroupe les organisations étudiantes et syndicales suivantes :

l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) : 514-835-2444
le Conseil québécois des syndicats universitaires (CQSU-AFPC) : 514-875-7100
le Conseil provincial du secteur universitaire (SCFP-FTQ) : 819 376-5044
la Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP) : 514-917-2324
la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) : 514 396-3380
la Fédération des professionnelles (FP-CSN) : 514 598-2143
la Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU) :
la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) : 514-598-2241
la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) : 843-5953
la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) : 418-571-1928
la Table des syndicats universitaires (TSU-CSQ) : 514-340-4711 poste 7225